

DOSSIER DE PRESSE

RN7 Pin Bouchain Renouvellement des chaussées



DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES
CENTRE-EST

SOMMAIRE

1.	Communiqué de Presse	03
2.	Présentation des travaux	04
3.	Mesures d'exploitation	08

La DIR Centre-Est (Direction Interdépartementale des Routes), maître d'ouvrage de ce chantier est un service du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Elle est en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées dans le Centre-Est de la France.





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE

Lyon, le 26 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux sur la RN7, du 19 août au 22 novembre 2019

Col du Pin Bouchain

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux de renouvellement des chaussées auront lieu sur la RN7, sur les 4,5 derniers kilomètres menant au Col du Pin Bouchain (côté Rhône), entre le 19 août et le 22 novembre 2019.

Les travaux consistent en une réfection complète de la chaussée en place pour en améliorer l'adhérence et ainsi contribuer à renforcer la sécurité pour les usagers de cette section de la RN7 particulièrement sinueuse.

Les travaux seront réalisés soit de nuit, avec fermeture des deux sens de circulation entre 20h et 6h ; soit de jour, avec maintien du sens de circulation Lyon-Roanne, et mise en place de déviations pour le sens Roanne-Lyon, du lundi 9h au plus tôt au vendredi 17h au plus tard.

Le chantier s'organisera en cinq grandes phases, avec des restrictions de circulation propres à chacune de ces phases et pour lesquelles des itinéraires de déviation seront mis en place pour les véhicules légers d'une part et les poids lourds d'autre part.

Enfin, pendant toute la durée des travaux, les deux sens de circulation seront rouverts à la circulation les week-ends, du samedi 6h au lundi 9h, a minima.

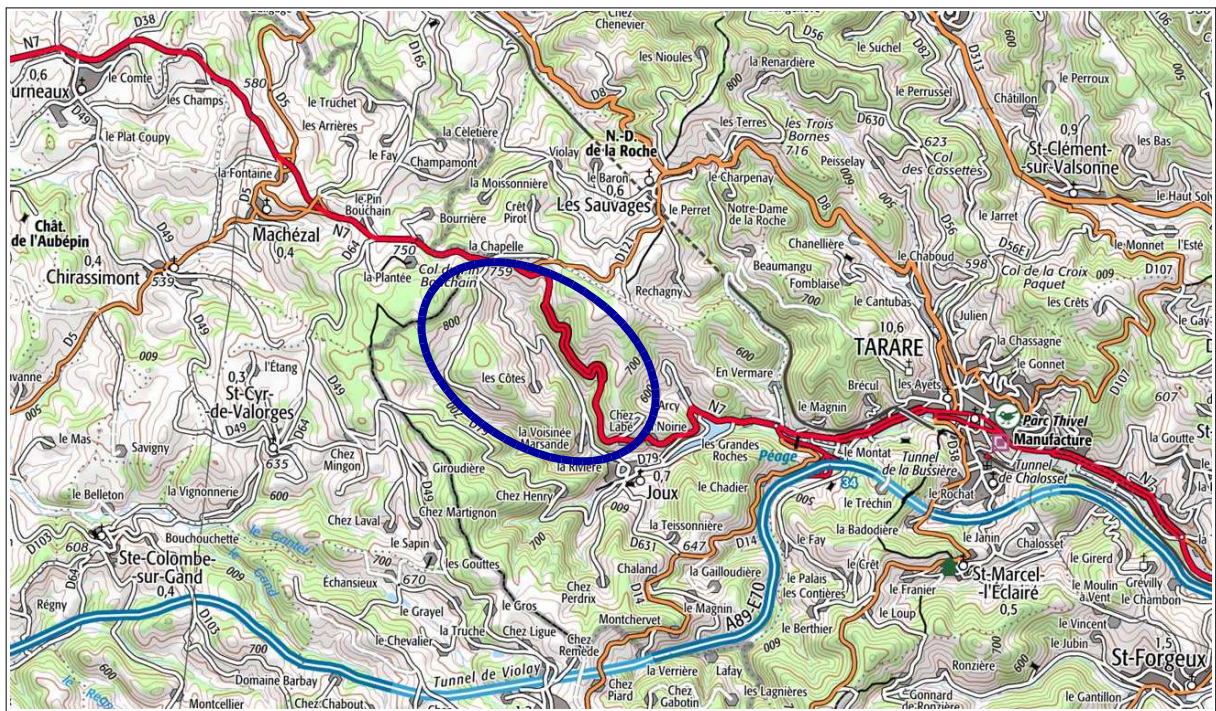
La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est invite les usagers à la plus grande prudence sur les zones de chantier, à respecter les déviations indiquées, et à consulter le site www.dir-centre-est.fr pour connaître tous les itinéraires de déviation.

Contacts presse :

Béatrice COCQUEL, Chargée de communication – DIR Centre-Est – Tél: 04 69 16 62 14
Jérémy BETREMIEUX, Chef de Projet – DIRCE/SIR Lyon – Tél: 04.69.16.63.07

2. Présentation des travaux

2.1 Situation



2.2 Présentation de la section

Dans les départements du Rhône et de la Loire, la Nationale 7 assure la liaison Lyon – Roanne. Elle fait partie plus globalement de la liaison Lyon – Clermont-Ferrand constitutive du réseau routier national et elle assure un rôle d'itinéraire de délestage de l'A89 en cas d'incident sur cette dernière.

Sur la zone concernée par les travaux, 4,5 km avant le Col du Pin Bouchain, côté Rhône, la RN7 compte un trafic moyen de 5 500 véhicules par jour dans les 2 sens de circulation, dont environ 14,5 % de poids lourds.

La chaussée très sinueuse de la section est, par endroit, très abîmée. Son renouvellement va permettre d'améliorer l'adhérence. La reprise du système de collecte des eaux au niveau des îlots centraux va, en outre, permettre de réduire les écoulements sur la chaussée pour notamment réduire le risque de verglas en hiver.

2.3 Périmètre des travaux

Les travaux consistent à :

- Démolir les îlots centraux,
- Raboter et désamianter la chaussée existante,
- Réaliser des purges structurelles,
- Mettre en œuvre deux couches d'enrobés,
- Reconstruire les îlots centraux,
- Remettre en place la signalisation verticale et horizontale.

Le montant de l'opération de 6 M€ est entièrement financé par l'État.

2.4 Planning des travaux

Les travaux au Col de Pin Bouchain se dérouleront entre le 19 août et le 22 novembre 2019 ; ils sont organisés selon un phasage précis, afin de réduire au maximum les restrictions de circulation.

Les travaux sont ainsi organisés en cinq grandes phases :

- Phase 1 : travaux de mise en place du chantier et démolition des îlots centraux, réalisés de jour, sur une durée d'environ 1 semaine (du 19 au 23 août) ;
- Phase 2 : travaux de rabotage des enrobés existants et de désamiantage, réalisés de nuit, sur une durée d'environ 3 semaines (du 26 août au 13 septembre) ;
- Phase 3 : travaux de purges structurelles, de mise en œuvre d'un bicouche puis d'une première couche d'enrobé, réalisés de jour, sur une durée d'environ 4 semaines (du 16 septembre au 11 octobre) ;
- Phase 4 : travaux de mise en œuvre de la seconde couche d'enrobé, réalisés de nuit, sur une durée d'environ 1 semaine (du 14 au 16 octobre) ;
- Phase 5 : travaux de reconstruction des îlots et mise en place de la signalisation, réalisés de jour, sur une durée d'environ 5 semaines (du 21 octobre au 22 novembre).

Chaque phase de travaux impose des restrictions de circulation particulières, synthétisées dans le calendrier ci-dessous et détaillées au paragraphe 3.

Août 2019		Septembre 2019		Octobre 2019		Novembre 2019	
1	J	1	D	1	M	1	V Toussaint
2	V	2	L	2	M	2	S
3	S	3	M	3	J	3	D
4	D	4	M	4	V	4	L
5	L	5	J	5	S	5	M
6	M	6	V	6	D	6	M
7	M	7	S	7	L	7	J
8	J	8	D	8	M	8	V
9	V	9	L	9	M	9	S
10	S	10	M	10	J	10	D
11	D	11	M	11	V	11	L Armistice 14/18
12	L	12	J	12	S	12	M
13	M	13	V	13	D	13	M
14	M	14	S	14	L	Phase 4	
15	J Assomption	15	D	15	M	15	V
16	V	16	L	Phase 3		16	M
17	S	17	M	17	J	17	D
18	D	18	M	18	V	18	L
19	L	Phase 1		19	S	19	M
20	M	20	V	20	D	20	M
21	M	21	S	21	L	Phase 5	
22	J	22	D	22	M	22	V
23	V	23	L	23	M	23	S
24	S	24	M	24	J	24	D
25	D	25	M	25	V	25	L
26	L	Phase 2		26	S	26	M
27	M	27	V	27	D	27	M
28	M	28	S	28	L	28	J
29	J	29	D	29	M	29	V
30	V	30	L	30	M	30	S
31	S			31	J		



Travaux de jour avec circulation maintenue dans le sens Lyon-Roanne et par des déviations dans le sens Roanne-Lyon, du lundi 9h au plus tôt au vendredi 17h au plus tard



Week-end du 28-29/09 : circulation maintenue dans le sens Lyon-Roanne et par des déviations dans le sens Roanne-Lyon, du vendredi 27/09 17h au lundi 30/09 9h



Semaine du 30/09 au 04/10 : Travaux de jour avec circulation maintenue dans le sens Lyon-Roanne et par des déviations dans le sens Roanne-Lyon, du lundi 9h au plus tôt au jeudi 19h au plus tard puis du vendredi 7h au plus tôt jusqu'à 17h au plus tard. Les deux sens de circulation seront rétablis du jeudi 19h au plus tard au vendredi 7h au plus tard



Travaux de nuit sous fermeture complète de la section de 20h à 6h le lendemain matin



Circulation ouverte dans les deux sens sous restrictions de chantier

2.5 Intervenants

Maîtrise d'ouvrage :

Etat, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Direction des Routes Interdépartementales Centre-Est
Service Régional d'EXploitation de Lyon
Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69446 Lyon Cedex 03

Maîtrise d'œuvre :

Etat, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Direction des Routes Interdépartementales Centre-Est
Service d'Ingénierie Routière de Lyon
Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69446 Lyon Cedex 03

Entreprises du groupement réalisant les travaux :

EUROVIA
Agence de Lyon
Chemin de La Tour de Millery
CS 96939
69390 VERNAISON

EUROVIA DALA
Agence de Roanne
348 avenue Charles De Gaulle
42153 Riorges

CARDEM
Agence de Lyon
Port de Lyon Édouard Herriot
4 rue de Fos-sur-Mer
69007 LYON

Coordination Santé Prévention Sécurité :

PRESENTS
31 rue Mazenod
69426 LYON Cedex 03

3. Mesures d'exploitation

Les phases 1, 3 et 5 seront réalisées de jour et les phases 2 et 4 de nuit.

3.1 Restrictions de circulation prévues pour les travaux de jour

Trois phases de travaux sont concernées par les travaux de jour :

- Phase 1 : travaux de mise en place du chantier et démolition des îlots centraux, réalisés de jour, sur une durée d'environ 1 semaine (du 19 au 23 août) ;
- Phase 3 : travaux de purges structurelles, de mise en œuvre d'un bicouche puis d'une première couche d'enrobé, réalisés de jour, sur une durée d'environ 4 semaines (du 16 septembre au 11 octobre) ;
- Phase 5 : travaux de reconstruction des îlots et mise en place de la signalisation, sur une durée d'environ 5 semaines (du 21 octobre au 22 novembre).

Durant ces phases de travaux, du lundi 9h au plus tôt au vendredi 17h au plus tard :

- Le sens Lyon - Roanne sera maintenu à la circulation ;
- Le sens Roanne - Lyon sera fermé à la circulation du carrefour entre la RN7 et la D64 (PR 59+090, Loire) jusqu'au lieu-dit « Chez Labé » (PR 5+180, Rhône), et des déviations seront mises en place :
 - Pour les véhicules légers :
 - déviation par RN82 direction Balbigny, RD1 direction Violay puis RD14 Tarare,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD64, RD5, RD38, RD49, RD80.1, RD26, RD103 ou RD80 : déviation par RN7 direction Roanne puis par RN82 direction Balbigny, RD1 direction Violay puis RD14 Tarare,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare.
 - Pour les poids lourds :
 - déviation par RN82 direction Balbigny puis A89 direction Lyon,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD64, RD5, RD38, RD49, RD80.1, RD26, RD103 ou RD80 : déviation par RN7 direction Roanne puis par RN82 direction Balbigny puis A89 direction Lyon,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare, RN7 direction Roanne puis A89 direction Lyon.

Les itinéraires de déviation sont illustrés sur la carte ci-dessous :



Cas particulier n°1 du week-end du 28-29 septembre

Pour la bonne tenue des travaux, des restrictions de circulation seront maintenues entre le vendredi 27 septembre 17h et le lundi 30 septembre 9h :

- Le sens Lyon - Roanne sera maintenu à la circulation ;
- Le sens Roanne - Lyon sera fermé à la circulation du carrefour entre la RN7 et la D64 (PR 59+090, Loire) jusqu'au lieu-dit « Chez Labé » (PR 5+180, Rhône), et des déviations seront mises en place :
 - Pour les véhicules légers :
 - déviation par RN82 direction Balbigny puis A89 direction Lyon,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare.
 - Pour les poids lourds :
 - déviation par RN82 direction Balbigny puis A89 direction Lyon,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Tarare depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare, RN7 direction Roanne puis A89 direction Lyon.

Les itinéraires de déviation sont illustrés sur la carte ci-dessous :

3.2 Restrictions de circulation prévues pour les travaux de nuit

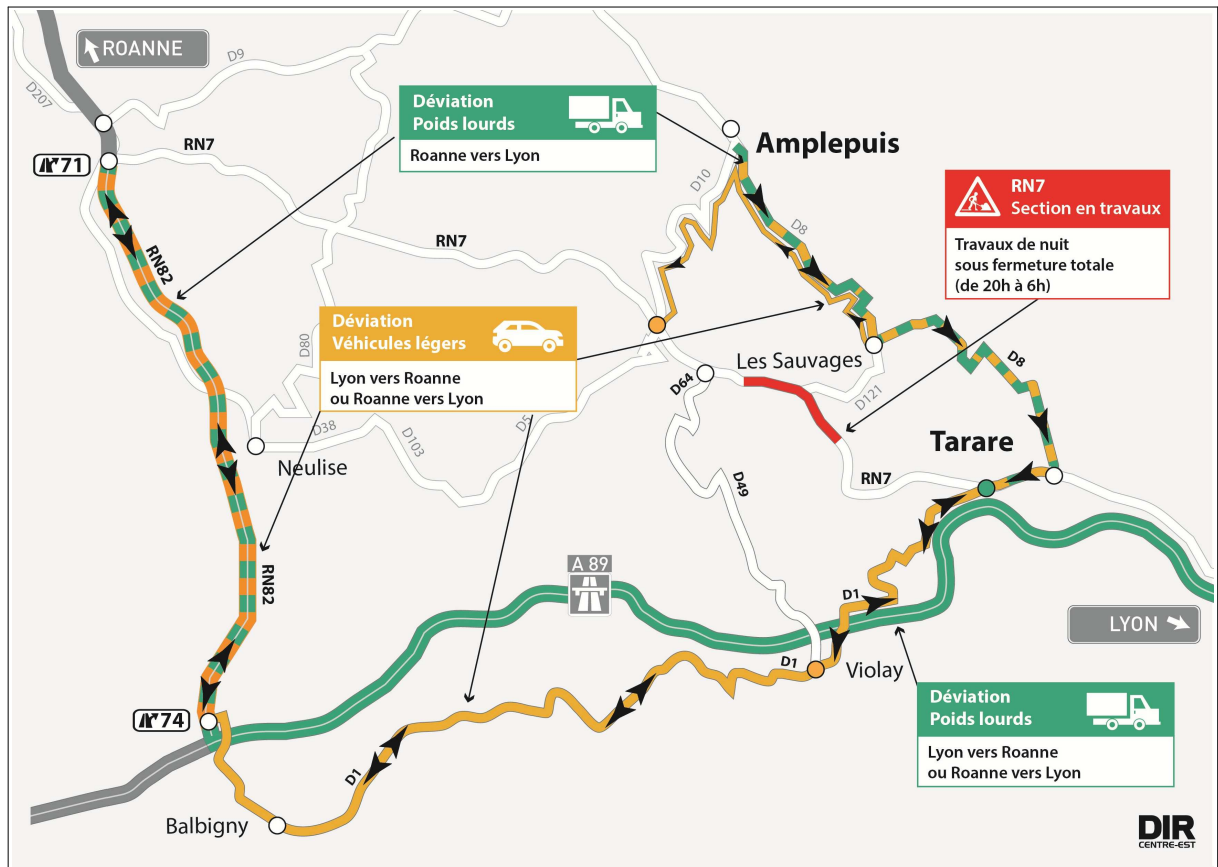
Deux phases de travaux sont concernées par les travaux de nuit :

- Phase 2 : travaux de rabotage des enrobés existants et de désamiantage, sur une durée d'environ 3 semaines (du 26 août au 13 septembre) ;
- Phase 4 : travaux de mise en œuvre de la seconde couche d'enrobé, réalisés de nuit, sur une durée d'environ 1 semaine (du 14 au 16 octobre).

Durant ces phases de travaux, du lundi au vendredi, de 20h à 6h le lendemain matin :

- Fermeture des deux sens de circulation du carrefour entre la RN7 et la D64 (PR 59+090, Loire) jusqu'au lieu-dit « Chez Labé » (PR 5+180, Rhône) ;
- Dans le sens Roanne → Lyon, mise en place des mêmes déviations que pour les travaux de jour (cf 3.1) ;
- Dans le sens Lyon → Roanne, mise en place des déviations suivantes :
 - Pour les véhicules légers :
 - déviation par RD14 direction Violay, RD1 direction Balbigny puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD79 : déviation par RN7 direction Tarare, RD14 direction Violay, RD1 direction Balbigny puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Amplepuis, RD10 et RD5 direction Machézal puis RN7 direction Roanne.
 - Pour les poids lourds :
 - déviation par A89 direction Clermont-Ferrand puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD79 : déviation par RN7 direction Tarare, A89 direction Clermont-Ferrand puis RN82 direction Roanne,
 - ou pour les véhicules accédant à la RN7 en direction de Roanne depuis la RD121 : déviation par RD8 direction Tarare, RN7 direction Roanne puis A89 direction Clermont-Ferrand.

Les itinéraires de déviation sont illustrés sur la carte ci-dessous :



3.3 Conseils aux usagers

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est appelle les automobilistes à redoubler de vigilance aux abords des chantiers routiers, à ralentir et respecter la vitesse limite autorisée dans cette zone. Il est important de garder une distance de sécurité à tout instant sur la route et de rester concentré pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes.

Béatrice COCQUEL
Responsable Communication

CONTACT PRESSE

Tél. 04.69.16.62.14
beatrice.cocquel@developpement-durable.gouv.fr

DIR Centre-Est
www.dir-centre-est.fr